

SYNOPSIS EUROMED

Edition No 119

17 novembre 2000

EVENEMENTS

- **Le 16 novembre, la Quatrième Conférence ministérielle euro-méditerranéenne qui vient de se clôturer à Marseille**, a "témoigné de la volonté des Partenaires de donner un nouvel élan" au Partenariat euro-méditerranéen, selon les conclusions de la Présidence française à l'issue de la réunion. Concernant le Moyen-Orient, les ministres ont "appelé de leur vœu une implication plus active de l'UE auprès de toutes les parties pour favoriser le dialogue et la confiance". Les conclusions notent également que de "nombreux ministres ont souligné l'importance qui s'attache à rétablir au plus vite la liberté des biens et des personnes" dans les Territoires palestiniens. Pour leur part, les ministres de l'UE "ont affirmé leur attachement à voir s'établir, à brève échéance, et de préférence par la négociation, un Etat souverain palestinien démocratique, viable et pacifique" (v. p. 3).
- **Le 14 novembre, lors de sa réunion à Bruxelles, le Comité Med a rendu un avis favorable pour 8 propositions de financement.** Trois projets concernent l'Algérie pour un programme d'appui à la modernisation de la police algérienne (8 181 426 d'euros), un appui aux journalistes et aux médias algériens (5 millions d'euros), et un appui à la consolidation de la réforme des télécommunications, des services postaux et au développement de la société de l'information (17 millions d'euros). Le Maroc est concerné par deux programmes, le premier pour l'ajustement structurel du secteur financier marocain (52 millions d'euros), le second pour un appui à la réforme de la couverture médicale (50 millions d'euros). Pour la Tunisie, il s'agit d'un programme d'appui à la réforme de l'éducation de base (40 millions d'euros). Un appui est aussi prévu pour le programme régional euro-méditerranéen pour l'Innovation, la Technologie et la Qualité des entreprises ("Euromed ITQ", 15 millions d'euros) et pour la promotion des instruments et des mécanismes de marché ("Euromed Market", 9 900 000 d'euros) (v. p. 2).
- **La Banque européenne d'investissement (BEI) vient d'accorder un nouveau prêt de 94,65 millions d'euros à l'Algérie** par l'intermédiaire de la Banque algérienne de développement. A la suite de ce prêt, le montant des prêts de la BEI mis en place depuis 1990 en faveur de projets autoroutiers dans ce pays atteindra désormais 246 millions d'euros. Ce nouveau prêt contribuera à financer la réalisation de 3 sections de l'autoroute est-ouest, au sud d'Alger.
- **Les 22 et 23 novembre, se tiendra à Paris la prochaine réunion du Groupe de travail "Coopération industrielle euro-méditerranéenne".** Les participants aborderont les développements récents en matière de coopération régionale euro-méditerranéenne et les principales conclusions du Sommet industriel de Tunis (12/13 mai) et de la Conférence ministérielle de Limassol (21/22 juin). L'ordre du jour prévoit aussi la présentation de l'état d'avancement du projet de création d'un réseau euro-méditerranéen d'Agences pour la promotion des investissements ainsi que des conclusions et recommandations de l'étude "l'investissement direct étranger dans les pays méditerranéens". Il sera aussi question de l'état d'avancement des programmes "instruments et mécanismes du marché euro-méditerranéen" et "innovation, technologie et qualité" et du projet "zones industrielles". La 3ème Conférence à Limassol a encouragé la mise en oeuvre rapide et efficace de programmes de coopération régionale selon 4 axes prioritaires: "promotion de l'investissement", "innovation, technologie et qualité", "instruments et mécanismes du marché euro-méditerranéen" et "développement des PME".
- **Dès le premier semestre 2001, 3 groupes de travail seront lancés sur les thèmes du transport maritime (y compris la sécurité maritime), de la navigation par satellite (EGNOS/Galileo) et du réseau transméditerranéen d'infrastructures.** Cette action est approuvée par le Forum euro-méditerranéen des transports, ainsi que les grandes lignes d'un futur projet régional MEDA ayant trait aux mesures de facilitation du transport. Un groupe d'experts transport des Partenaires méditerranéens sur la recherche se réunira également au début de l'année, afin de préparer le futur appel à propositions INCO-MED qui s'inscrit dans le 5ème programme-cadre de Recherche et Développement. Ce 2ème Forum des transports (après celui de Malte en mars 1999), qui s'est tenu à Bruxelles les 8 et 9 novembre dernier, a marqué une étape importante dans la relance de la coopération euro-méditerranéenne dans le secteur des transports.

SYNOPSIS EUROMED

Edition No 119

17 novembre 2000

REUNION DU COMITE MED : 8 PROPOSITIONS DE FINANCEMENT - BRUXELLES / 14 NOVEMBRE

Pour l'Algérie: le programme d'appui à la modernisation de la police algérienne a pour objectif global d'apporter une contribution au renforcement de la bonne gestion des affaires publiques. Il participe au renforcement de l'édification de l'état de droit et du respect des libertés individuelles lors des interventions policières, il vise aussi le renforcement du sentiment de sécurité du citoyen. L'objectif spécifique est l'élévation du niveau professionnel des agents de la sûreté nationale, y compris dans le domaine du respect des droits de l'homme dans l'exercice de leurs fonctions. Le **programme d'appui aux journalistes et aux médias algériens** consiste à renforcer le rôle de la presse privée indépendante dans la dynamique de démocratisation de la société algérienne. Il vise plus précisément à élever le niveau professionnel des journalistes, à élaborer et faire adopter leur statut, à élaborer et adopter une convention collective, et à finaliser et diffuser la charte d'éthique et de déontologie. Ce programme comprend aussi la création d'une école itinérante, d'une assistance technique aux entreprises de presse privée et le renforcement de l'action de solidarité syndicale et du syndicat. Le **programme de consolidation de la réforme des télécommunications et des services postaux, et de développement de la société de l'information** vise à renforcer la compétitivité de l'économie algérienne et celle des télécommunications et de la poste, à rendre concurrentiel ce secteur, et à mieux arrimer l'Algérie à la société de l'information.

Pour le Maroc: le programme d'ajustement structurel du secteur financier vise à soutenir l'adoption et l'application de mesures législatives, réglementaires, financières et techniques de nature à accroître l'efficacité du secteur financier marocain. Il s'agit, à travers les effets conjugués du retrait de l'état et de l'assainissement des banques publiques, de soutenir l'efficacité de l'allocation des ressources financières au bénéfice des secteurs productifs de l'économie pour aider à la relance d'une croissance durable du revenu réel par habitant. Le **programme d'appui à la réforme de la couverture médicale** est destiné à améliorer l'état de santé de la population marocaine par la généralisation progressive de la couverture universelle du risque maladie garantissant un accès égal à un panier de soins de base. La réalisation de cette réforme implique des mesures visant la mise en cohérence des sources publiques et privées de financement des soins, ainsi que l'amélioration de l'accès aux soins et de la qualité de ceux-ci. Le programme induit une redistribution importante des dépenses de santé vers les populations défavorisées et rurales.

Pour la Tunisie: l'objectif global du **programme d'appui à la réforme de l'éducation de base** est l'amélioration du niveau qualitatif des ressources humaines de l'ensemble du pays, dans une perspective d'équité, pour une meilleure préparation aux mutations sociales, politiques et économiques.

Le programme Euromed ITQ, programme régional euro-méditerranéen pour l'innovation, la technologie et la qualité des entreprises a pour but principal de contribuer à la mise en place de la Zone euro-méditerranéenne de libre-échange et de promouvoir une plus grande coopération économique entre les Partenaires méditerranéens à travers un premier volet, "innovation et technologie", qui doit permettre le renforcement des centres techniques sectoriels, des centres d'innovation et des pôles technologiques. L'objectif du second volet, "qualité", est de sensibiliser et de former un nombre croissant de responsables et de praticiens des Partenaires méditerranéens aux différentes étapes de la pratique du contrôle-qualité, parmi lesquelles figurent la normalisation, la métrologie, les essais, la certification et l'accréditation.

Le programme Euromed Market, est destiné à aider à approfondir la coopération économique au sein des Partenaires méditerranéens. Il s'agit entre autres de développer une compréhension mutuelle de la nécessité d'un cadre réglementaire, d'instruments et de mécanismes de renforcement, en particulier dans les secteurs couverts par la Communication de la Commission européenne (6.9.2000), ou de mettre en oeuvre la coopération dans les administrations au sein des Partenaires participants.

SYNOPSIS EUROMED

Edition No 119

17 novembre 2000

QUATRIEME CONFERENCE MINISTERIELLE EURO-MEDITERRANEENNE - MARSEILLE, 15-16 NOVEMBRE

En ce qui concerne le volet politique du Partenariat euro-méditerranéen, les ministres ont réaffirmé la nécessité, sans attendre l'adoption de la Charte (pour la paix et la stabilité) de renforcer le dialogue politique" sans qu'il y ait de "sujets tabous". En ce qui concerne le volet économique et commercial, les ministres ont réaffirmé l'objectif de création d'une zone de libre-échange à l'horizon 2010. Ils ont "mis l'accent sur la nécessité de renforcer, avec le soutien de l'UE, l'ouverture économique entre pays Partenaires". Ils ont aussi noté l'importance "d'accélérer les négociations" en cours avec l'Algérie, la Syrie et le Liban en vue de la conclusion d'Accords d'association. L'UE a souhaité les terminer "dans le courant de 2001". Au sujet de la coopération financière, ils se sont félicités des améliorations apportées au règlement MEDA en vue de simplifier et d'accélérer les procédures. Enfin, s'agissant du volet social, culturel et humain, les ministres ont insisté sur l'importance des secteurs de la formation et de l'emploi, de la culture, et ont recommandé la préparation concertée en 2001 d'un programme régional dans le domaine de la justice et des affaires intérieures.

Dans la matinée, lors des débats de l'UE et des Partenaires méditerranéens sur le volet économique, Chris Patten, le commissaire chargé des Relations extérieures, avait évoqué la réforme de l'aide de l'UE à la Méditerranée, et il avait été fait état d'un "très large soutien aux propositions de la Commission" selon son porte-parole. La Commission souhaite que l'aide fournie par l'UE aux Partenaires méditerranéens, via le programme MEDA, soit désormais plus étroitement liée aux Accords d'association. L'UE a souhaité que tous les Accords puissent entrer en vigueur d'ici à 2005. La veille, le 15 novembre, les quinze Etats membres avaient annoncé une enveloppe budgétaire de 5,35 milliards d'euros pour le nouveau programme MEDA (2000-2006), soit davantage que la somme allouée au premier programme (3,425 milliards pour 1995-1999). D'autre part, la BEI a affecté 6,4 milliards d'euros pour les prêts d'aide à la Méditerranée pour 2000-2007, et 1 milliard supplémentaire a été mis en réserve. Au total, c'est une enveloppe de 12,75 milliards d'euros qui est prévue par l'UE pour la période à venir, a souligné le porte-parole du commissaire Patten. La Commission avait aussi insisté fortement sur l'importance d'une plus grande intégration économique "Sud-Sud", pour développer les échanges régionaux et attirer davantage de capitaux. Quatre Partenaires méditerranéens (Egypte, Jordanie, Tunisie et Maroc) ont pris des engagements en ce sens. L'UE a enfin proposé à ses Partenaires d'engager les discussions sur le développement des échanges agricoles et du commerce. Elle souhaite aussi davantage de convergence dans plusieurs secteurs comme la coopération douanière, les règles de concurrence, les marchés publics. Un calendrier devrait être établi d'ici à 2002.

Les Ministres des Affaires Etrangères du Partenariat euro-méditerranéen sont convenus de se retrouver pour une réunion au deuxième semestre 2001, et de tenir la prochaine conférence (Barcelone V) au premier semestre 2002, sous la présidence espagnole de l'UE.

Aussi disponible sur http://europa.eu.int/comm/external_relations (Regions and regional co-operation)